



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 15 avril 2015

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Journée de sensibilisation à la sécurité routière et de perfectionnement pour les motards avec mise en pratique de la trajectoire de sécurité sur route ouverte à la circulation**

En Ardèche, le bilan de l'accidentalité routière de l'année 2014 a montré une hausse de la mortalité par rapport à l'année précédente. En ce premier trimestre 2015, la situation demeure préoccupante, on constate une **hausse de la gravité des accidents**, moins d'accidents mais autant de tués et plus de blessés hospitalisés. **L'Ardèche déplore déjà 9 morts dont deux motards**. Ces usagers représentent en général sur l'année un tiers des accidents et des victimes tuées sur la route. Ce bilan rappelle que tout relâchement dans le respect des règles du code de la route entraîne inexorablement une augmentation du nombre de personnes tuées et blessées.

Face à ce triste constat qui risque de s'accroître avec l'arrivée des beaux jours, 73 % des accidents de deux roues-motorisés se produisent entre le mois de mai et le mois d'octobre avec un pic en début de période, lors de la reprise du guidon, le préfet a demandé aux forces de l'ordre de renforcer leur présence sur le bord des routes afin d'infléchir au plus vite cette tendance mais également de participer à des actions de prévention.

**La préfecture de l'Ardèche organise des opérations de sensibilisation et de perfectionnement à la conduite d'un deux roues motorisés.** Ces opérations sont réalisées et financées dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière. Une dizaine de motocyclistes de l'EDSR encadrent les participants à l'opération.

Ces opérations sont basées sur la prudence et le respect du code de la route, où toute notion de vitesse est proscrite. Elles ont pour but de sensibiliser les utilisateurs de deux roues motorisés sur les dangers inhérents à la pratique de la moto et de leur rappeler les principales règles du code de la route. L'objectif principal est de réduire les comportements à risques.

Les motards participant à cette opération pourront améliorer leur technique de conduite, se familiariser avec la réglementation et se rendre compte que l'on peut vivre sa passion en toute sécurité.

Trois opérations sont organisées au 2<sup>ème</sup> trimestre 2015 à partir de différents sites du département.

Ces opérations « **trajectoire de sécurité** » se déroulent les dimanches 19 avril 2015 à partir d'Aubenas, 31 mai 2015 à partir de Le Teil et 14 juin 2015 à partir de Saint Jean de Muzols.

Pour participer à ces journées, contactez les brigades motorisées de la gendarmerie, en téléchargeant les affiches des journées qui sont mis à disposition sur le site internet des services de l'Etat, sur les sites facebook de la Préfecture de l'Ardèche et du groupement de gendarmerie départemental de l'Ardèche et sur le site twitter de la Préfecture de l'Ardèche.

**Le préfet appelle chacun à redoubler d'efforts et de prudence pour une conduite sûre, sereine et respectueuse des autres.**

**Avoir un comportement responsable sur la route, en toutes circonstances, c'est respecter les autres usagers et ne pas mettre nos vies en danger. L'important ce n'est pas d'aller vite mais d'arriver à destination.**

---

**CONTACTS PRESSE :**

Préfecture de l'Ardèche :

Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09

Mèl. : [pref-communication@ardeche.gouv.fr](mailto:pref-communication@ardeche.gouv.fr)



Suivez-nous sur Twitter : **@Pref\_07**